



**PRÉFET  
DE MAINE-ET-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale des territoires  
Direction de l'interministérialité et du  
développement durable**

**Arrêté DIDD-BPEF-2020 n° 2 / 8**

**Regroupement des demandes d'autorisations temporaires de prélèvements d'eau  
à usage d'irrigation sur le bassin versant de l'Authion.  
Renouvellement des autorisations temporaires pour l'année 2020-2021**

**Le Préfet de Maine-et-Loire  
Chevalier de la Légion d'honneur,  
Officier de l'Ordre National du Mérite,**

**VU** le Code de l'environnement, et notamment ses articles R.214-23 et R.214-24 ;

**VU** le décret du Président de la République du 7 mai 2019 portant nomination de M. René BIDAL en qualité de préfet de Maine-et-Loire ;

**VU** le décret du Président de la République du 28 février 2019 portant nomination de Mme Magali DAVERTON, sous-préfète hors classe, en qualité de secrétaire générale de la préfecture de Maine-et-Loire ;

**VU** l'arrêté interpréfectoral DIDD-BPEF-2017 n° 349 bis du 22 décembre 2017 portant approbation du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin de l'Authion ;

**VU** l'arrêté interpréfectoral DDT/SEEF/PPE 2018-004 du 13 août 2018 modifiant l'arrêté interpréfectoral DDT/SEEF/PPE 2015-005 du 15 décembre 2015 portant désignation d'un organisme unique de gestion collective de l'eau pour l'irrigation agricole sur le bassin de l'Authion ;

**VU** l'arrêté préfectoral DDT/SEEB/PPE/n°2020-02 du 30 avril 2020 de regroupement des demandes d'autorisations temporaires de prélèvements d'eau à usage d'irrigation sur le bassin versant de l'Authion, sur la période comprise entre le 30 avril 2020 et le 30 septembre 2020 inclus ;

**VU** l'arrêté préfectoral n°2020-DDT-SEEB-MTE/01 du 16 juillet 2020 relatif à la préservation de la ressource en eau dans le département de Maine et Loire en période d'étiage ;

**VU** l'arrêté préfectoral SG/MPCC n° 2020-024 du 19 août 2020 portant délégation de signature à Mme Magali DAVERTON, secrétaire générale de la préfecture de Maine-et-Loire ;

**VU** le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du bassin Loire-Bretagne en vigueur ;

**VU** la demande présentée le 28 août 2020 par la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire ;

**VU** l'avis du Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques émis lors de sa réunion du 24 septembre 2020 ;

VU la notification, le 2 octobre 2020, au pétitionnaire du projet d'arrêté d'autorisation ;

SUR proposition de la secrétaire générale de la préfecture,

## ARRÊTE

### **ARTICLE 1 :**

Chaque pétitionnaire figurant dans le tableau annexé au présent arrêté est autorisé :

- à établir une installation temporaire permettant le prélèvement d'eau à partir des ressources suivantes :

- l'ensemble des cours d'eau du bassin versant de l'Authion, y compris les cours d'eau, affluents ou canaux réalimentés par le Syndicat pour le Développement agricole de la Vallée de l'Authion (SYDEVA) à partir des 3 stations de prélèvements en Loire de Saint-Patrice (37), Varennes-sur-Loire et Saint-Martin-de-la-Place (49) et de la retenue des Mousseaux à Rillé (37) ;
- les nappes d'accompagnement des cours d'eau susmentionnés,
- les eaux souterraines,
- les plans d'eau.

- à effectuer un prélèvement temporaire d'eau au moyen de la dite installation dans les conditions et selon les caractéristiques du ou des pompages précisées dans ce tableau.

La présente autorisation est valable à compter de la date de signature du présent arrêté, jusqu'au 31 mars 2021 inclus, sous réserve du respect des conditions fixées par l'arrêté du 13 août 2018 désignant la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire comme organisme unique de gestion collective de l'eau pour l'irrigation agricole sur le bassin de l'Authion.

### **ARTICLE 2 :**

L'ouvrage ou l'installation ne devra pas constituer un obstacle à l'écoulement des crues et devra être aménagé de manière à ne pas constituer d'obstacle à la libre circulation des poissons.

Aucun barrage permanent ou temporaire, notamment destiné à surélever le niveau de l'eau ne pourra être aménagé dans le lit mineur du cours d'eau sans obtention, le cas échéant, de l'autorisation requise pour la réalisation de tels aménagements.

### **ARTICLE 3 :**

Pendant la période de l'autorisation, le cumul des autorisations temporaires accordées n'excède pas **2 156 988** mètres cubes.

Le volume maximum ainsi fixé s'applique à l'ensemble des prélèvements effectués depuis les ressources mentionnées à l'article 1 du présent arrêté.

Chaque pétitionnaire sera tenu de se conformer au volume qui lui est affecté par ressource dans le tableau annexé au présent arrêté. Toutefois, des dépassements de volumes autorisés individuellement seront admis en fonction des circonstances, sous réserve que le volume maximum fixé par cet article soit respecté et après concertation entre le mandataire et l'Association des Irrigants du Bassin Versant de l'Authion, et après information du service en charge de la police de l'eau.

Chaque installation sera obligatoirement équipée d'un compteur volumétrique.

Un bilan récapitulatif des prélèvements réels effectués au cours de la période définie à l'article 1<sup>er</sup> ci-dessus, sera réalisé par la Chambre d'agriculture, avec identification des volumes prélevés pendant la période du 1<sup>er</sup> octobre 2020 au 31 mars 2021 inclus par chaque irrigant.

Ce bilan sera transmis au service chargé de la police de l'eau de Maine-et-Loire au plus tard le 30 avril 2021.

#### **ARTICLE 4 :**

Chacun des pétitionnaires sera tenu de se conformer à tous les règlements existants ou à venir sur la police, le mode de distribution et de partage des eaux, et notamment au respect des dispositions relatives à la préservation de la ressource en eau du Maine-et-Loire en période d'étiage arrêtées en application de l'article L.211-3 du code de l'environnement.

#### **ARTICLE 5 :**

L'autorisation est accordée à titre personnel, précaire et révocable. Elle peut être retirée ou modifiée sans indemnité par l'administration pour des nécessités notamment relatives à la préservation des intérêts visés par l'article L.211-1 du code de l'environnement.

#### **ARTICLE 6 :**

Une copie du présent arrêté sera diffusée par les soins du mandataire à chaque bénéficiaire.

#### **ARTICLE 7 :**

Des contrôles inopinés pourront être effectués. A cette occasion, les agents mentionnés à l'article L.216-3 du code de l'environnement auront en permanence libre accès pour le contrôle des conditions imposées par la présente autorisation.

#### **ARTICLE 8 :**

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

#### **ARTICLE 9 :**

Une copie du présent arrêté est déposée à la mairie de chacune des communes d'Allonnes, Angers, Baugé-en-Anjou, Beaufort-en-Anjou, Blou, Brain-sur-Allonnes, Cornillé-les-Caves, Courléon, Gennes-Val-de-Loire, Jarzé-Villages, La Breille-les-Pins, La Ménitrie, Les-Bois-d'Anjou, Les Ponts-de-Cé, Loire-Authion, Longué-Jumelles, Mazé-Milon, Mouliherne, Neuillé, Noyant-Villages, Saint-Barthélemy-d'Anjou, Saint-Philbert-du-Peuple, Sainte-Gemmes-sur-Loire, Sarrigné, Saumur, Sermaise, Varennes-sur-Loire, Vernantes, Vernoil-le-Fourrier, Villebernier et Vivy, et peut y être consultée.

Un extrait de l'arrêté est affiché à la mairie de chacune des communes précitées pendant une durée minimum d'un mois ; procès-verbal de l'accomplissement de cette formalité est dressé par les soins des maires.

L'arrêté est publié sur le site [www.maine-et-loire.gouv.fr](http://www.maine-et-loire.gouv.fr) pendant une durée minimale de quatre mois.

#### **ARTICLE 10 :**

La présente décision peut être déférée au Tribunal administratif de Nantes :

1° Par les pétitionnaires ou exploitants, dans un délai de deux mois à compter du jour où la décision leur a été notifiée ;

2° Par les tiers intéressés en raison des inconvénients ou des dangers pour les intérêts mentionnés à l'article L.181-3 du code de l'environnement, dans un délai de quatre mois à compter de :

- a) l'affichage en mairie ;
- b) la publication de la décision sur le site internet de la préfecture.

Le délai court à compter de la dernière formalité accomplie. Si l'affichage constitue cette dernière formalité, le délai court à compter du premier jour d'affichage de la décision.

Cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux ou hiérarchique dans le délai de deux mois. Ce recours administratif prolonge de deux mois les délais mentionnés aux 1° et 2°.

Lorsqu'un recours gracieux ou hiérarchique est exercé par un tiers, l'autorité administrative compétente en informe le bénéficiaire de la décision pour lui permettre d'exercer les droits qui lui sont reconnus par les articles L.411-6 et L.122-1 du code des relations entre le public et l'administration.

La juridiction administrative compétente peut être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

#### **ARTICLE 11 :**

La secrétaire générale de la préfecture, le sous-préfet de l'arrondissement de Saumur, le directeur départemental des territoires, les agents visés à l'article L.216-3 du code de l'environnement, les maires des communes d'Allonnes, Angers, Baugé-en-Anjou, Beaufort-en-Anjou, Blou, Brain-sur-Allonnes, Cornillé-les-Caves, Courléon, Gennes-Val-de-Loire, Jarzé-Villages, La Breille-les-Pins, La Ménitrie, Les-Bois-d'Anjou, Les Ponts-de-Cé, Loire-Authion, Longué-Jumelles, Mazé-Milon, Mouliherne, Neuillé, Noyant-Villages, Saint-Barthélemy-d'Anjou, Saint-Philbert-du-Peuple, Sainte-Gemmes-sur-Loire, Sarrigné, Saumur, Sermaise, Varennes-sur-Loire, Vernantes, Vernoi-le-Fourrier, Villebernier et Vivy, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté.

Fait à Angers, le 21 OCT. 2020

Pour le Préfet et par délégation,  
La Secrétaire générale de la Préfecture

Magali DAVERTON

**ANNEXE À L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DIDD-BPEF-2020 n° 218 DU 21 OCTOBRE 2020 :**  
**IRRIGATION SUR LE BASSIN VERSANT DE L'AUTHION**  
**VOLUMES AUTORISÉS POUR LA PÉRIODE COMPRISE ENTRE LE 21 OCTOBRE 2020**  
**ET LE 31 MARS 2021 (EN M<sup>3</sup>)**

Raison sociale	Adresse	Commune	Eaux superficielles réalimentées	Eaux superficielles non réalimentées	Nappes alluviales	Eaux souterraines	Retenues collinaires
SCEA DU PATIS DES GUIDES	262 ROUTE DE BRAIN-SUR-ALLONNES	ALLONNES	1000		750		
EARL BLAIN	24 CHEMIN DE LA MOTTE	ALLONNES			2400		
EARL LES TILLEULS	72 ROUTE DES TILLEULS	ALLONNES					
SARL RUE D OREE	76 RUE DOREE	ALLONNES				3200	
FOURRIER JACQUELINE	1 ROUTE DE LA PIERRE ST DOUCELIN	ALLONNES					1700
EARL DE LA COUR DU BOIS	LA COUR DU BOIS	ALLONNES			2278		
SCEA LA BONDE	54 ROUTE DE L AUTOMNE	ALLONNES			1600		
EARL DE LA MOTTE	136 ROUTE DE LA MOTTE	ALLONNES		2125	4000		
EARL LE PLESSIS	11 ROUTE DU PLESSIS	ALLONNES				5600	
SCA POMEKO	240 ROUTE DE L'ARDOISE	ALLONNES				9600	
SCEA LE POTAGER DU PETIT MOULIN	LE PETIT MOULIN	ALLONNES			5590		
SA ENZA ZADEN FRANCE	92 ROUTE DE LA BOURDAUDIERE	ALLONNES			9078		
LELOUP MARIANNE	36 ROUTE DE L'AUTOMNE	ALLONNES		850	2547		
EARL OSSANT	124 ROUTE DE LA TAILLE FERRIERE	ALLONNES			4272		
LEVEQUE CHRISTOPHE 1	268 ROUTE DE LA CROIX DU CHAUX	ALLONNES		200			
RABINEAU MICHELLE	80 ROUTE DE L'ANERIE	ALLONNES				1000	
EARL RECOUVRANCE	2 CHEMIN DES GRANDES HAIES	ALLONNES				570	
EARL MERCIER	41 CHEMIN DES MARTINIÈRES	ALLONNES			2848		
VAILLANT JEAN-PAUL	57 RUE DU BOURG LACROIX	ANGERS			3000		
EARL LE MEUR ALAIN	LA TILLARDERIE	BAUGE-EN-ANJOU				400	
EARL LA MONTBELIARDE	LA DURANDERIE	BAUGE-EN-ANJOU				4000	
EARL BONS GOUTS	LA BUTTE	BAUGE-EN-ANJOU					500

EARL MARCHAND	8 RUE DU MANOIR	BAUGE-EN-ANJOU				5000	
GAEC DE LA COUR DU MOULIN	LA COUR DU MOULIN	BAUGE-EN-ANJOU		15000			
EARL GRT	CHAMPAGNE	BAUGE-EN-ANJOU				2000	
BESNARDEAU BRIGITTE	MAURY	BAUGE-EN-ANJOU		100			
EARL DE LA PORTE AUX MOINES	LA PORTE AUX MOINES	BEAUFORT-EN-ANJOU				3300	
HORTIVAL DIFFUSION	LES FONTAINES DE LAUNAY	BEAUFORT-EN-ANJOU			5000	15000	30000
EARL PETIT BUZET	LE PETIT BUZET	BEAUFORT-EN-ANJOU	900				
HARDOUIN ARMEL	CHEM DE LA RUETTE NOIRE	BEAUFORT-EN-ANJOU			400	10000	
EARL GRAVOT	GRAVOT	BEAUFORT-EN-ANJOU				3000	
EARL SEPTEMBRE VERT	LES MARES	BEAUFORT-EN-ANJOU			6000		
EARL BIO VALLEE	PORT A FONDU	BEAUFORT-EN-ANJOU	800				
SA BEJO PRODUCTIONS	BEAUCHENE	BEAUFORT-EN-ANJOU	6000				9000
SAS JCT PLANTS	8, ROUTE DE SAUMUR	BEAUFORT-EN-ANJOU				19000	
EARL DE L'EPINAY	L EPINAY	BEAUFORT-EN-ANJOU	1600				
EARL DU GRAND AVRILLE	AVRILLE	BEAUFORT-EN-ANJOU	5000				
CADEAU PASCAL	PITROUILLET	BEAUFORT-EN-ANJOU				1000	
SCEA CHAMP MORIN	CHAMP MORIN	BLOU				3000	5000
MILLERAND TONY	LA DETOUCHERIE	BLOU			2400	1800	
SCEA LA VALERIANE	17 ROUTE DES JOUTIERES	BRAIN-SUR-ALLONNES	20000				
HERSARD PATRICIA	13 ROUTE DES ETANGS	BRAIN-SUR-ALLONNES					0
SCEA DES CHANTEPIES	202 RUE DES CHANTEPIES	BRAIN-SUR-ALLONNES			2400	1000	5950
DELAUNAY CHRISTIAN	7 RTE D ALLONNES	BRAIN-SUR-ALLONNES			2404		
EARL DU JAUNAY	5 ROUTE DE JAUNAY	BRAIN-SUR-ALLONNES			4800		
BOURREAU PHILIPPE	5 ROUTE DU MOULIN DE L AIR	BRAIN-SUR-ALLONNES		100			
CHENUAU CHRISTIAN	2 R DES AULNAYS	BRAIN-SUR-ALLONNES			712		
FREMON LOUISE	10 RTE DES QUATRE VENTS	BRAIN-SUR-ALLONNES			2400		

MARCELLE							
EARL LE CLOS DE VRAI	2 BIS ROUTE DE VILLEBERNIER	BRAIN-SUR-ALLONNES			3600		
SCEA VALLEES D'ANJOU	17 ROUTE DES JOUTIERES	BRAIN-SUR-ALLONNES	16970		15125		
SCEA PRIM'LOIRE	22 RTE DES LOGES	BRAIN-SUR-ALLONNES				4800	
SCEA LOIRE VALLEES	19 RTE DES JOUTIERES	BRAIN-SUR-ALLONNES	5000		58688	4800	11050
SARL FRAICHEUR DESIR	19 ROUTE DES JOUTIERES	BRAIN-SUR-ALLONNES				4272	
SCEA CULTURE BIO LOIRE	17 ROUTE DES JOUTIERES	BRAIN-SUR-ALLONNES	15000				
RABINEAU A. - BLAIS S.	6 ROUTE DE VILLEBERNIER	BRAIN-SUR-ALLONNES			720		
STEPHANE DAVID	1, LE PATILLAULT	CHOUZE SUR LOIRE	0				
OBLIN ANNE	1 RUE DE LA CHALOISIERE	CORNILLE-LES-CAVES				1500	
EARL LES VERGERS D'AIZE	AIZE	COURLEON				10000	
CHUDEAU CLEMENT	GRANDE RUE	GENNES - VAL DE LOIRE	5000				
GAEC DU COIN	5 IMPASSE DU COIN	GENNES - VAL DE LOIRE			4000		
SCEA LA RENONCULE	CHEMIN AUX MOINES	GENNES - VAL DE LOIRE			1000		
RETIF DOMINIQUE	21 RUE DE LA SOCIETE	GENNES - VAL DE LOIRE			4000		
EARL LEMARIE OLIVIER	LA FORET	GENNES - VAL DE LOIRE	2000				
DELABARRE THIERRY	475, RUE AUX CHEVRES	GENNES - VAL DE LOIRE			3000		
EARL CHENE JEROME	11 RUE DE LA SOCIETE	GENNES - VAL DE LOIRE			1000		
DSV FRANCE SARL	LA PLANCHE	GENNES - VAL DE LOIRE			2000		
DESPEIGNES NOELLA	SAINT NICOLAS	GENNES - VAL DE LOIRE			1500		
BOVE EDOUARD	12 RUE DES SABLONS	GENNES - VAL DE LOIRE			2250		
EARL SORIANO JOLIVET	LE GUE D'ARCIS	GENNES - VAL DE LOIRE	12000				
EARL PIHEE	LA GUIBARDIERE	GENNES - VAL DE LOIRE	9600		900		
EARL LA ROSEE POTAGERE	20 RUE DES GRANDS CHAMPS	GENNES - VAL DE LOIRE			10100		
LEMER PASCAL	GUE D ARCIS	GENNES - VAL DE LOIRE			350		
GAEC DE LA PINOCHERE	LA PINOCHERE	JARZE VILLAGES				3500	
EARL DE LA BENESTIERE	LA BENESTIERE	JARZE VILLAGES				3900	

SARL ANJOU MYRTILLES	2 RUE DU VAU DE CHEVRE	LA BREILLE-LES-PINS				9600	4250
JANISZEWSKI JAROSLAW	LA CHESNAIE DE MARAIS	LA BREILLE-LES-PINS				280	
SARL ANJOU FRAMBOISES	2 RUE DU VAU DE CHEVRE	LA BREILLE-LES-PINS				1600	
EARL LE GRAND PRE	LE GRAND PRE	LA MENITRE			1750		
EARL LES VENDELIERES	LES VENDELIERES	LA MENITRE	500		1000		
VILMORIN SA	ROUTE DU MANOIR LA GARENNE	LA MENITRE			12000		
C.N.P.H DU VAL DE LOIRE	BOURG - 43 Rue du Bois René	LA MENITRE			1000		
EARL FLORIPANTES	LES GAILLARDS	LA MENITRE			2000		
LAMBERT LUDOVIC	LE PETIT GOEUVRE	LA MENITRE	2000		1000		
MARIEN THIERRY	28 RUE DES VENDELLIERES	LA MENITRE			2000		
EARL DESCHAMPS	LES FRÊCHES	LA MENITRE	1000				
NEDELEC VINCENT - LE CHAMP LIBRE	12 ROUTE DE LA HAUTE MACRERE	LA MENITRE			1000		
FRISON EDITH	PORT SAINT MAUR	LA MENITRE			2000		
GAEC PLEIN AIR	LA COUETTERIE	LES BOIS D'ANJOU	25000				
EARL DES LANDES	CHAVIGNE	LES BOIS D'ANJOU				1000	
VINCELOT DAVID	LA PRAIRIE	LES BOIS D'ANJOU				3000	
EARL LA GUIBERDIERE	LA GUIBERDIERE	LES BOIS D'ANJOU				5000	
VALLEE DANY	LA MALTIERE	LES BOIS D'ANJOU			200		
HURSTEL RICHARD	LA PIECE DU PORT	LES BOIS D'ANJOU				1000	
VALLEE MICKAEL	LA MALTIERE	LES BOIS D'ANJOU			200		
EARL PEPINIERES DU LATTAY	RUE DU LATTAY	LES BOIS D'ANJOU			2000		
EARL MOREAU THOMAS	LE MOULIN DU PIN	LES BOIS D'ANJOU				1000	
SCEA RICHER	LA BRUNAUDIERE	LES BOIS D'ANJOU				500	
SCEA LES LILAS	LA SIMONIERE	LES BOIS D'ANJOU				3000	
PEAN YANNICK	9 BIS RUE GUERIN DES FONTAINES	LES BOIS D'ANJOU				4000	
GAEC RECONNU LA GUITTIERE	LA GUITTIERE	LES BOIS D'ANJOU				5000	



SCEA DEMAISONNERIE E	DEMAISONNERIE	LES BOIS D'ANJOU				5000	
EARL DES MOTHAYES	LES MOTHAYES	LES BOIS D'ANJOU			3000	5400	
EARL GENTILHOMME	8 CHE DES GRANDES MAISONS	LES PONTS- DE-CE				2400	
SAS ETS EMMANUEL LEPAGE	CHEMIN DU PORTU	LES PONTS- DE-CE	5000				10000
CAMPUS DE POUILLE	29 ROUTE DE POUILLE - BP90049	LES PONTS- DE-CE					1500
EARL BAUDONNIERE	14 ROUTE DE POUILLE	LES PONTS- DE-CE				7000	
SCEA DES 3 PAROISSES	CHEMIN DES 3 PAROISSES	LES PONTS- DE-CE				11500	
GAEC HERVE	410 CHEMIN DE LA PICHONNIERE	LOIRE- AUTHION				10000	
EARL EON	LA GUILBAUDIERE	LOIRE- AUTHION				2000	
EARL FLEURS DE LA VALLEE	4 ROUTE DE LA MALBOIRE	LOIRE- AUTHION			2000		
EARL DE LA POREE	2 ROUTE DE PLESSIS - LA POREE	LOIRE- AUTHION				1500	
PERROTEAU FRANCOIS	GRAND PEINE - 20 ROUTE DE LA JAILLE	LOIRE- AUTHION			500		
PINON JULIEN	38 RUE DE LA CROIX DE BOIS	LOIRE- AUTHION				500	
EARL ESTOSIA	CHEMIN DU BOIS D'EPINARD - CORNE	LOIRE- AUTHION				4000	
SCEA JANNIERE	1 RTE DU STADE	LOIRE- AUTHION			1000		
EARL DES CHALETS	67 BIS RD 347	LOIRE- AUTHION			2000		
GUERIS DAVID	155 ROUTE DE LA MORICIERE	LOIRE- AUTHION	3000				
EARL VEGEFLOR	46 RTE DU POINT DU JOUR	LOIRE- AUTHION				3000	
LOIRE SEEDS	11 chemin du Bois d'Epinard	LOIRE- AUTHION			1500	1000	
EARL ORAN NICOLAS	LES COMMUNAUX DE GRASSEVAL	LOIRE- AUTHION			1000	2000	
EARL DES LARDINIERS	5 IMP DES LARDINIERS	LOIRE- AUTHION	1000				
HM CLAUSE SA	1 CHEMIN DES RONZIERES	LOIRE- AUTHION			600		
EARL ROSES DE LOIRE	2 RUE TROUILLARD - IMPASSE DES ROSES	LOIRE- AUTHION			1500		
EARL DES GRANDS CHAMPS	5 CHEMIN DES BEAUSSES	LOIRE- AUTHION	3600		600		

GAEC DES MONTCLERUES	22 RUE DU BEC	LOIRE-AUTHION			7000		
EARL DU VOISINAY	LE VOISINAY	LOIRE-AUTHION			5000		
EARL DE LA MARSAULAIE	43 LA MARSAULAIE	LOIRE-AUTHION			9600		
EARL DES JARDINIERS	LE CHEMIN NEUF	LOIRE-AUTHION			1500		
EARL BATAIS & BIGEARD	61 RUE DE LA CROIX	LOIRE-AUTHION			300		
SCEA DES CEDRES	18 R RUE PATIS POTTIER	LOIRE-AUTHION			2500		
GOULU JEAN-FRANCOIS	22 LES BOIRES DE LA MARSAULAIE	LOIRE-AUTHION			300		
SARL LES CHARMILLES	LES BOIRES	LOIRE-AUTHION			8000		
EARL ANJOU MUGUET PRODUCTION	11 RUE HAUTE DU RATEAU	LOIRE-AUTHION			2000		
BRESSON RAYMOND	LA CHAUSSEE	LONGUE-JUMELLES			200		
SNC CHAPEAU	LE BOIS CHARRUAU	LONGUE-JUMELLES	2000			2000	4000
FOURCHER MICHEL	LES MONTILS	LONGUE-JUMELLES	400				
EARL DE LA GILBARDAIE	LA GILBARDAIE	LONGUE-JUMELLES	15000				
EARL DE LA GLACE VERNEE	BAS DE CHAPPE	LONGUE-JUMELLES	5460				
RICOU CATHERINE	LES PINGRETTIERES	LONGUE-JUMELLES	2500		2500		
EARL LA MAISON BLANCHE	LA MAISON BLANCHE	LONGUE-JUMELLES				500	
GAEC DU LATHAN	LES PEUX	LONGUE-JUMELLES	1000				
EARL DU PEL	LE PEL	LONGUE-JUMELLES			2000		
EARL JAMERON GHISLAINE	LA FIRTRIE	LONGUE-JUMELLES	1000			1000	
SCEA ECONSEEDS PRODUCTION	ZONE ACTIPARC - RUE PLAISANCE	LONGUE-JUMELLES				3500	2000
GAEC JAMERON	LE GUE DE FRESNE	LONGUE-JUMELLES	1000		1400	800	
BARANGER PASCAL	L HERMITERIE	LONGUE-JUMELLES	1000				
PIHEE DOMINIQUE	PONT GIRAULT	LONGUE-JUMELLES					1400
EARL DU BEAUSEJOUR	BEAU SEJOUR - ROUTE DE LA LANDE CHASLE	LONGUE-JUMELLES			1000		
ANJOU PLANTS	ZONE DU VEGETAL SPECIALISE	LONGUE-JUMELLES				6000	
EARL	LE PATIS DE LA MOTTAIS	LONGUE-	2000				

PEPINIERE DE LA MOTTAIS		JUMELLES					
GIRARD WILLIAM	LA BARANGERAIE	LONGUE-JUMELLES				800	
EARL BARIL PATRICE	LA ROCHE	LONGUE-JUMELLES			3000		
EARL LOISEAU	RAVAUX	LONGUE-JUMELLES				500	
SCEA DE L'HUMOIS	L'HUMOIS	LONGUE-JUMELLES	2500				
GAEC CHARRUAU	LES MONTILS	LONGUE-JUMELLES	4000				
EARL LANGEVINE	AVOIR - LES BARRES	LONGUE-JUMELLES	25000				
EARL LE PASSAGE OBLIGE	LES CAILLETRIES	LONGUE-JUMELLES			4000		
LACARELLE FLEUR	ETIAU	LONGUE-JUMELLES	500				
EARL DE L'AUTHION	CONGLAND	MAZE-MILON	20000				
GIRARD ANNIE ET DIDIER	POUILLE	MAZE-MILON				5000	
SARL TURC PIERRE	63 ROUTE DE SEICHES	MAZE-MILON				5000	
GAEC LE PIVERT	LE PIVERT	MAZE-MILON	2000				
SARL PEPINIERES BOUCHENOIRE	1 RLE DE MONTEVROULT	MAZE-MILON			1200	5200	
AUBRY ANNIE	2 CHEMIN DE LA MACHEFERRIERE	MAZE-MILON			1600		
EARL BAUNE PLANTS	2 RUE BAUNE	MAZE-MILON			1000		
LAMBERT PATRICIA	ROUTE DES PETITES BEAUSSSES	MAZE-MILON				3000	
EARL LES MONTAGNES	LES HAUTES TOUCHES	MAZE-MILON				2000	
EARL EAUX VALLEES	LA MINOTIERE	MAZE-MILON				10000	15000
GSN SEMENCES SAS	CHEMIN DE RIGOURDE	MAZE-MILON				500	
PEPINIERES GENNETAY PATRICIA	LA FORET DU LOROUX	MOULIHERNE	5000				
EARL LA CLETERIE	LA CLETERIE	MOULIHERNE		5000			2500
SARL DU PONT DE LA VILLE	24 ROUTE DU PETIT BEL AIR	NEUILLE				15249	
CARROUX ANTHONY	101 ROUTE DES ROCHES	NEUILLE				250	
GAEC B.C.M.	LA DOLINIERE	NOYANT-VILLAGES				11936	
GAEC DU CORMIER	LE CORMIER	NOYANT-VILLAGES				6000	

GAEC L'OUCHE DES NOYERS	L OUCHE DES NOYERS	NOYANT-VILLAGES				50	
ROBIN AUDE	LA BLANCHARDIERE	NOYANT-VILLAGES				1500	
GAEC DE LA TOUCHE	LA TOUCHE	NOYANT-VILLAGES				0	
GAEC LA MAILLARDIERE	LA MAILLARDIERE	NOYANT-VILLAGES				10500	
SCEA VERGERS LA CROIX DE PIERRE	CROIX DE PIERRE	NOYANT-VILLAGES	5000				
EARL DES GRANDS CHAMPS 1	LES GRANDS CHAMPS	NOYANT-VILLAGES				2000	
VERNEAU FRANCK	BARANGERIE	NOYANT-VILLAGES				5000	
LE JARDIN DE COCAGNE ANGEVIN	LA BOUVARDERIE	SAINT-BARTHELEMY -D'ANJOU			300		
PEPINIERES A BRIANT JEUNES PLANTS	LA BOUVINERIE	SAINT-BARTHELEMY -D'ANJOU					600
SCEA IXORA	19 ROUTE DU HUTREAU	SAINTE-GEMMES-SUR-LOIRE				5000	
MOREAU JOEL	LA BALASTIERE	SAINT-PHILBERT-DU-PEUPLE				1500	
CANEVET BAPTISTE	LA PERCHAUDIERE	SARRIGNE			500		
SARL PEPINIERES CHARLES DETRICHE	LES PIRONNIERES	SAUMUR	35000		2250		
SARL LEBLANC	114 RUE PICHON	SAUMUR			4125		500
EARL DU CARREFOUR	30 R DES TERRES BOUES	SAUMUR			1575		
SAS BESNARD ALLAN	LE PETIT BOIS - RUE JOSEPH CAILLEAU	SAUMUR	8000		2400	3200	
TIJOU PATRICE	RUE AUX LOUPS	SAUMUR			5250		
EARL SOURDEAU MARC	CHEMIN DES BAS CHAMPS	SAUMUR			240		
SCEA PERROCHON CHRISTOPHE	54 R DE LA PORTE ROUGE	SAUMUR			3000		
PEPINIERES DE LA PALMERAIE ZEN	26 BIS RUE DE LA ROMPURE	SAUMUR			1125		
SARL OGER FABRICE	LES ROCHES	SAUMUR			2250		
SARL ARNAUD JAMIN	CHEMIN DE LA MARE DU PRE VERT	SAUMUR			137		
JARDINS DU CŒUR	129 rue aux Loups	SAUMUR			360		
EARL	LA PILLETIERE	SERMAISE				4500	

ROUSSEAU							
EARL DU CHAMP DES ILES	1 RUE DU CHAMP DES ILES	VARENNES-SUR-LOIRE	3000		750		
SCEA NEW APPLE	6 RUE DES PRES	VARENNES-SUR-LOIRE			225		
EARL DU MORTIER	7 RUE DU MORTIER	VARENNES-SUR-LOIRE	15000				
EARL LES SABLES	6 R DE LA BRECHE	VARENNES-SUR-LOIRE	1500		16500		
SCEA LES BOIS BRETONS	LES BOIS BRETONS	VARENNES-SUR-LOIRE	15000				
GAEC LA GRANDE PRAIRIE	6 RUE DES BASSES RUES	VARENNES-SUR-LOIRE	5000				
EARL ROUGE GORGE	13 RUE DES SABOTTIERS	VARENNES-SUR-LOIRE	2000		1350		
MURAY JEROME	10 R DU HAUT CHEMIN	VARENNES-SUR-LOIRE			4250		
VERNEAU STEPHANE	1 RUE DES PETITS CHAMPS	VARENNES-SUR-LOIRE			2625		
EARL CHAPU BRUNO	6 RUE DE GAURE	VARENNES-SUR-LOIRE	2000		1125		
VEILLON GREGORY	15 RUE DE LE MORELLE	VARENNES-SUR-LOIRE			2184		
FOUASSIER DANIEL	8 RUE NATIONALE DE GAURE	VARENNES-SUR-LOIRE	5000		750		
GEORGET OLIVIER	15 RUE DU SAULT	VARENNES-SUR-LOIRE			600		
EARL MARANDEAU	LES RENARDS	VERNANTES	2000			2000	
RAVENEAU JONATHAN	LA CHAMBARDELIERE	VERNOIL-LE-FOURRIER			2000		
GUERIN PHILIPPE	LA POULINIERE	VERNOIL-LE-FOURRIER				8000	
GAEC LHUILLIER	LA SEQUAIRIE	VERNOIL-LE-FOURRIER				1500	
BLOT ERIC	129 GRANDE RUE	VILLEBERNIERE	500				
BEILLARD THIERRY	5 R DE LA BRECHE	VILLEBERNIERE			2625		
EARL DELALANDE	1 RUE DE BEAUVOYER	VILLEBERNIERE			2400		
SCA GAULTIER	53 RUE PENVIGNE	VILLEBERNIERE			3000		
COURTIN OLIVIER	1 RUE DES 3 ORMEAUX	VILLEBERNIERE			5625	3750	
EARL BREAU LISSONNET	18 RUE JUIVE	VILLEBERNIERE	2800		10425		
SCEA BIO BRELIS	18 RUE JUIVE	VILLEBERNIERE			2100		
LE CLOS DES ROSES - GUILLOPE AUDREY	6 BIS RUE DE L'AUNAY	VILLEBERNIERE			273		

VITRE ANTHONY	RUE DE PLAISANCE	VILLEBERNIE R			4500		
SCEA JARDIN D'ANJOU	LE CIRON	VIVY			3750		
BOREAU NELLY	15 RUE DES EPINETTES	VIVY			700		
EARL DEMION BORDIER	NAZE	VIVY			7675		
GAEC DES SAUDIERES	LES SAUDIERES - 107 RUE DU PONT GRISON	VIVY				2000	
EARL ALBERT FRERES	LA FORGETTERIE	VIVY				3600	
EARL DU PONT BARRE	LE PONT BARRE	VIVY			4000		
BRESSON ALAIN	LA PICHONNIERE	VIVY	1000		341		
BRAULT SYLVIE	180 RUE JOSEPH BAILEY - LE SAUVAGEOT	VIVY			750		
BAECHEL GINETTE	BOIS AUNAY	VIVY				1500	
SYDEVA - Réseau BBJ	BP 44 - PLACE DE LA REPUBLIQUE	BEAUFORT EN ANJOU	220000				
SYDEVA - Réseau Porteau	BP 44 - PLACE DE LA REPUBLIQUE	BEAUFORT EN ANJOU	60000				
SYDEVA - Réseau Russé	BP 44 - PLACE DE LA REPUBLIQUE	BEAUFORT EN ANJOU	1500				
SYDEVA - Réseau Villebernier	BP 44 - PLACE DE LA REPUBLIQUE	BEAUFORT EN ANJOU	6000				
SIIVA - Réseau SIERIB	MAIRIE DE LA BOHALLE	LOIRE-AUTHION	130000				
SIIVA - Réseau SIVD	MAIRIE DE LA BOHALLE	LOIRE-AUTHION	26000				
CUMA DE LA VALLEE DE L'AUTHION - Réseau Petit Port	MAIRIE DES ROSIERS	GENNES - VAL DE LOIRE	-				
CUMA DE LA VALLEE DE L'AUTHION - Réseau Vivy Saint Lambert	MAIRIE DES ROSIERS	GENNES - VAL DE LOIRE	8000				